

Sécu : le fédéral assume le tour de vis

SOCIAL Borsus et De Block le certifient : pas de chèque en blanc pour la Sécurité sociale

- Après la carte blanche des syndicats, mutuelles et associations, les deux ministres confirment la réforme du financement.
- Et maintiennent.
- « Chacun doit prendre ses responsabilités. »

La ministre des Affaires sociales, Maggie De Block (VLD) et le ministre des Indépendants Willy Borsus (MR) ont défendu, lundi, la réforme du financement de la Sécurité sociale, adoptée par le gouvernement avant les vacances. « L'essentiel est de gérer convenablement l'argent du contribuable. Nous ne voulons pas signer de chèque en blanc. »

La réforme, prise juste avant les vacances de Noël, était passée relativement inaperçue jusqu'à ce qu'une coalition de mouvements sociaux (mutuelles, syndicats et associations) la dénoncent, estimant qu'elle met le modèle social belge en danger (Le Soir de lundi).

Maggie De Block et Willy Borsus ont défendu cette réforme lundi et en ont donné les détails. Les voici.

La dotation de l'Etat. La Sécurité

sociale est financée par les cotisations, par l'attribution de recettes fiscales, et par une dotation, d'un montant de 6 à 7 milliards par an. Le gouvernement accepte le principe d'une éventuelle augmentation de cette dotation, mais il la conditionne. Il faudra que la croissance économique soit de 1,5 % au moins, et que l'âge effectif de départ à la retraite augmente. Pour le gouvernement, c'est une manière d'assurer un financement durable de la Sécurité sociale. Du côté des organisations sociales, on trouve logique de tenir compte de la croissance, mais on ne comprend pas, économiquement, pourquoi il faut que l'âge de départ à la retraite augmente. « Le gouvernement veut-il un moyen de pression pour assurer la réussite de ses propres politiques ? », s'interroge Michel Jadot, le président de Solidaris.

La dotation d'équilibre. Actuellement, lorsque la Sécurité sociale présente un déficit, il est comblé par une dotation d'équilibre provenant du budget de l'Etat. Elle s'ajoute à la dotation classique. Ce montant est à ce jour versé sans condition. Mais le gouvernement a désormais déci-

dé de le conditionner. « Si un déficit se présente, le gouvernement examinera les questions suivantes et prendra éventuellement des mesures supplémentaires : les mesures contre la fraude sociale ont-elles été prises ? Des mesures contre un usage impropre de la Sécurité sociale ont-elles été prises ? », indiquent Willy Borsus et Maggie De Block. Le gouvernement souhaite aussi que l'on vérifie si les mesures d'économie dans la Sécu ont effectivement été appliquées et si la hausse du déficit peut s'expliquer par une croissance du nombre de pensionnés ou de malades. Le fédéral institue aussi un système de contrôle mensuel pour repérer à temps les risques de nouveaux déficits. La philosophie du gouvernement en matière de dotations, c'est donc d'exiger de la Sécurité sociale des résultats et la mise en œuvre des mesures décidées par le gouvernement. Un argument que contestent les organisations sociales, qui estiment que le fédéral fait payer à la Sécurité sociale l'éventuel échec de ses propres politiques. De leur côté, les patrons se demandent sur la base de quels critères on jugera que la lutte contre la fraude sociale n'est pas suffisante.

Des accords sociaux sous monitoring. Les deux ministres confirment aussi que si des accords sociaux conclus entre patrons et syndicats s'avèrent trop coûteux, ils pourront être revus. « Si des accords sociaux ne sont pas budgétairement neutres, on pourrait demander aux partenaires sociaux des mesures pour compenser le déficit. » Le gouvernement estime que chacun doit prendre ses responsabilités. Pour les syndicats, c'est une manière de réduire l'influence de la concertation sociale en Belgique.

Un comité budgétaire pour surveiller les finances. Enfin, les ministres confirment la création d'une Commission finances et Budget, qui vérifiera si les mesures d'économie sont appliquées et si le déficit ne se creuse pas. Question de bonne gestion, dit le gouvernement. Et pour les organisations sociales, c'est une manière de mettre hors jeu les institutions de la Sécurité sociale, où les organisations sociales sont représentées.

Le projet de loi gouvernemental n'est pas encore voté. Les travaux parlementaires débutent le 10 janvier. Nul doute que les débats seront animés. ■

BERNARD DEMONTY

UN CLIVAGE POLITIQUE MARQUÉ

De Croo : « Les syndicats pensent encore que la Sécu, c'est leur argent »

La carte blanche des organisations sociales sur le financement de la Sécurité sociale, publiée sur nos supports ce lundi a suscité de nombreuses réactions, témoignant d'un grand clivage sur cette question entre majorité et opposition. Du côté de la suédoise, Alexander De Croo (VLD) a volé au secours de Maggie De Block, la ministre en charge du dossier. Il a marqué son irritation face aux critiques émises concernant la réforme. « Le cœur de la question c'est que les partenaires sociaux doivent contribuer aux créations d'emploi. Le gouvernement est occupé en permanence avec jobs, jobs, jobs mais ces der-

nières années, nous nous sommes heurtés à la mauvaise volonté des syndicats, alors que c'est aussi leur job, il me semble, et un taux d'activité élevé, c'est quand même la meilleure garantie pour un financement solide de la Sécurité sociale. » Pour lui, la réforme du financement est donc pertinente. « Les syndicats partent encore du principe que la gestion et le financement de la Sécurité sociale, c'est leur argent, alors qu'il y a longtemps que ce n'est plus le cas. Un tiers du budget vient de moyens divers. »

Gerken : « La fourberie de De Block et Borsus »

Et à l'autre bout de l'échiquier politique, c'est Ecolo qui parle de « fourberie » des ministres Borsus et De Block. « Ce gouvernement surestime chaque année les

nouvelles recettes devant résulter de ses politiques, lance la députée Muriel Gerken. Il se montre incapable de faire participer équitablement les revenus des capitaux au budget de l'Etat. Mais tous ces échecs devront être assumés par celles et ceux qui n'ont pas eu plus d'emploi et qui sont malades. Au lieu d'agir pour préserver la santé des citoyens, ils les précarisent, les menacent d'exclusion et les exposent à des conditions de travail pathogènes. Ils n'assurent pas de ce fait la couverture idéale des travailleurs salariés et des indépendants. Ils sont acteurs et complices du détricotage de la Sécurité sociale. Non, ils ne travaillent pas à la gestion transparente et efficace de la Sécurité sociale. »

B.DY